

## **Rapport d'engagement actionnarial et d'exercice des droits de vote 31 décembre 2025**

### **Information relative aux rapports d'engagement actionnarial et d'exercice des droits de vote**

Les fonds gérés ayant été lancés en juin 2025, l'exercice concerné correspond à une période initiale partielle d'une durée de six mois.

Compte tenu du caractère partiel de cette première période de reporting suivant le lancement des fonds en juin 2025, les informations relatives à l'engagement actionnarial et à l'exercice des droits de vote ont été regroupées au sein du [rapport Article 29](#) de la société. Aucun rapport distinct n'a été établi pour cet exercice.

Les publications futures seront réalisées conformément aux exigences réglementaires applicables sur des exercices complets.